

16/03/12

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation
 d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement
 Consultable sur le site www.legifrance.gouv.fr

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de
 l'environnement soumises au régime de l'enregistrement (articles R. 512-46-1 à R. 512-46-30)
 Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception : 22/06/12	Dossier complet reçu le : 05/07/12	N° d'enregistrement : F-022-12-P-0004

1. Intitulé du projet

CREATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique :

Nom _____ Prénom _____
 Adresse
 Numéro _____ Extension _____ Nom de la voie _____
 Code Postal _____ Localité _____ Pays _____
 Tél _____ Fax _____
 Courriel _____ @ _____

2.2 Personne morale :

Dénomination ou raison sociale COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS
 Nom, prénom, et qualité de la personne habilitée à représenter la
 personne morale
 RCS / SIRET 124611001017561000301
 Forme juridique EPCI
 Adresse du siège social
 Numéro _____ Extension _____ Nom de la voie AVENUE DU PARC
 Code postal VILLAGE D'ENTREPRISES Localité PASSEL Pays FRANCE
 Tél 03 44 03 60 40 Fax 03 44 03 60 41
 Courriel _____ @ _____

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande :

Nom BOXOEN Prénom Bertrand
 Qualité Directeur des Services Techniques
 Tél 03.44.03.60.40 Fax 03.44.03.60.41
 Courriel bertand.boxoen@paysnoyonnois.fr

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous-rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45° Terrains de camping et caravanning permanents	Création d'une aire d'accueil des gens du voyage de 15 emplacements (30 places)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet :

Création d'une aire d'accueil des gens du voyage de 15 emplacements (30 places)

4.2 Objectifs du projet :

Réaliser une aire d'accueil suivant la loi du 5 juillet 2000 dans le but de se conformer au schéma départemental.

4.3 Décrivez sommairement le projet :

4.3.1 dans sa phase de réalisation :

Travaux prévus pour une durée de 7 mois en une seule phase.
Planning prévisionnel des travaux : Novembre 2012 à Mai 2013.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation :

Prestation de services -

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

le projet sera soumis à : Déclaration Préalable, puis Permis de Construire et également au Dossier Loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure ce formulaire est rempli :

Demande d'examen vis à vis d'une éventuelle étude d'impact.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées :

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Création de voiries : 3500 m ² ; Création d'aires de stationnement : 2800 m ²	
Construction d'un bâtiment d'accueil de 37 m ² et de 5 édicules de 27 m ² chacun.	
Amenée des réseaux (élec, télécom, eaux usées) ; Aménagement paysager de l'ensemble.	

4.6 Localisation du projet :

Adresse :

Ville de NOTON
le long de la RD 934
parcelles cadastrée : AD 82

Coordonnées géographiques¹ Long. 2° 59' 3" E Lat. 49° 35' 31" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

COMMUNE DE NOTON

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols :

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain agricole cultivé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : *P.L.U de la ville de NOZON*
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?
 Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	OUI	NON	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ? Si oui, dans un espace remarquable, dans la bande des cent mètres, dans la zone des cinquante pas géométriques ou en espace proche du rivage ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
dans un parc national, une réserve naturelle (régionale ou nationale), un parc naturel régional ou un parc naturel marin ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Au sens de l'arrêté du 1^{er} octobre 2009, mais le terrain est actuellement un champ cultivé</i>
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<i>le terrain est situé à la marge de la zone inondable. la partie de terrain concernée ne sera pas remblayée</i>
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>dans la ZPPAUP de NOZON</i>
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	OUI	NON	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>le terrain est situé à 3 kms d'une zone NATURA 2000.</i>
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>les monuments historiques sont situés au cœur de NOZON, à environ 1,5 kms.</i>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet sera relié au réseau de distribution d'eau potable de la ville de NOTON.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site est actuellement un champ bordé par la RD 934 au Sud, par une peupleraie au Nord, par un champ à l'Est et par un chemin à l'ouest.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet n'est pas situé en ZNIEFF, ni en zone NATURA 2000 ou autre espace écologiquement sensible.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le site est actuellement un champ cultivé.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le terrain se situe à la marge de la zone inondable (partie utilisée pour la gestion des eaux pluviales)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site est une aire d'accueil des gens du voyage.

Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la RD 934 qui borde le site est classée comme bourgante
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	lumière des caravanes et des condébbes
Pollutions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de manière significative (gaz d'échappement des voitures, chauffage des caravanes)
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les eaux de ruissellement du site sont gérées par infiltration.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit de déchets de type ménagers qui seront collectés par les services de la communauté de communes
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	des fouilles archéologiques ont été réalisées et n'ont rien révélé.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le site est actuellement un champ.

6.2 Le projet est-il susceptible d'avoir des incidences cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Le projet est-il susceptible d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- le projet fait l'objet d'une procédure au titre de l'article L214 du Code de l'Environnement (dossier bi-sur l'eau).
- le site est classé NGV au PLU de la Ville de NOTON : zone naturelle réservée pour l'établissement d'une aire d'accueil des gens du Voyage.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Annexe n°	Objet
1	Des plans de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
2	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
3	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
4	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent :

Annexe n°	Objet
5	
6	
7	
...	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

PASSEL

le

20 juin 2012

Signature



[Handwritten signature]



Communauté de Communes du Pays du Noyonnais

Création d'une aire d'accueil des gens du
voyage sur la D934 – route d'Amiens à NOYON

ETUDE PRELIMINAIRE

Novembre 2011

Conception - Etudes - Maîtrise d'œuvre
Espaces Publics - Paysages – V.R.D.



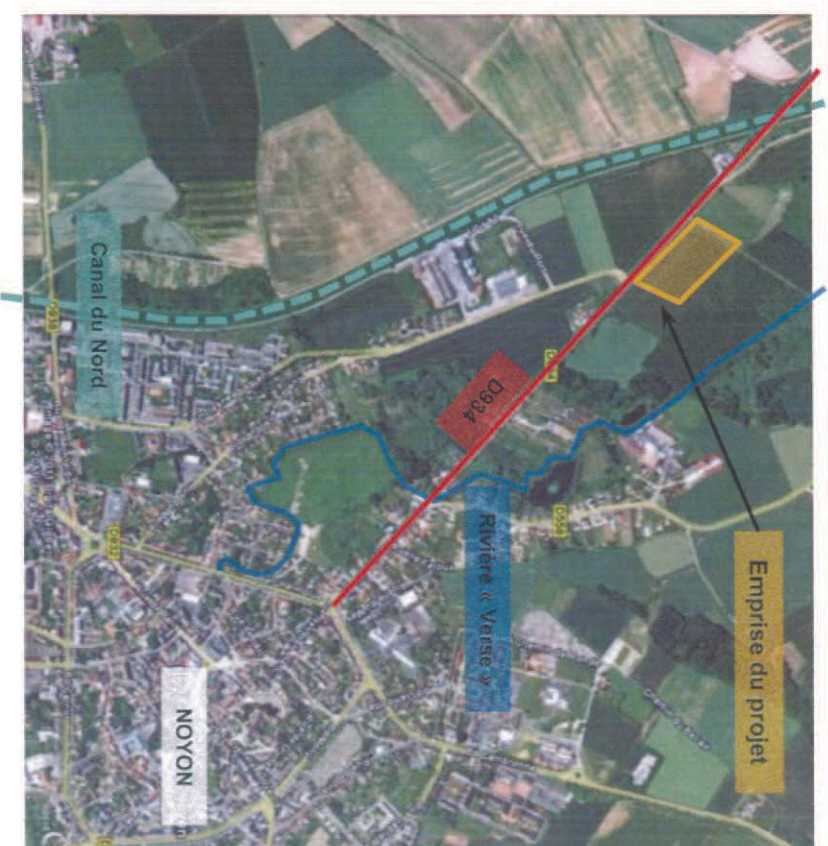
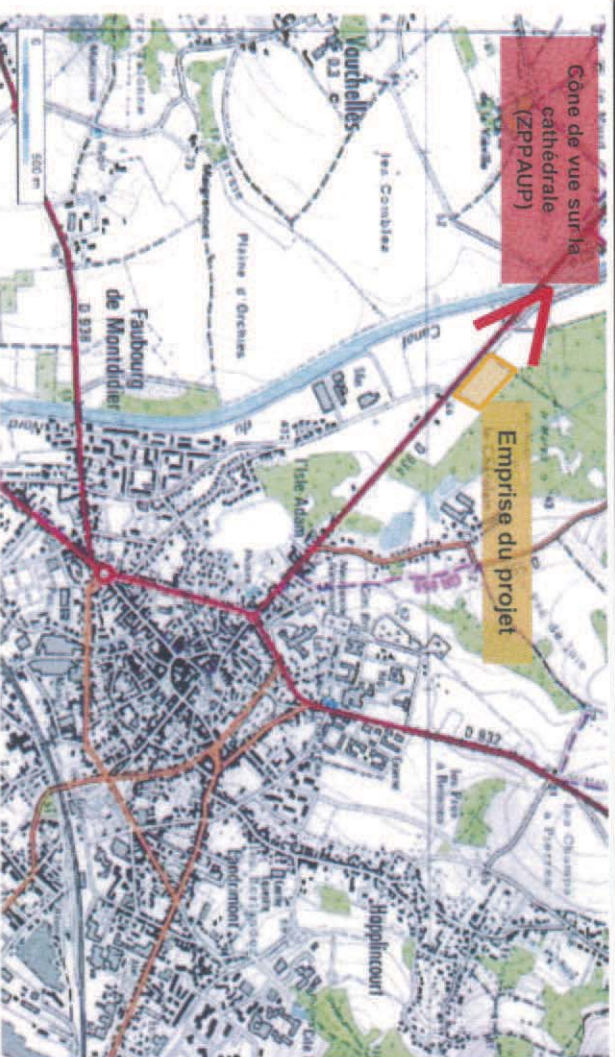
1 – ANALYSE DU SITE

1.1 Positionnement dans la Ville:

La parcelle concernée se situe au Nord-Ouest de la ville de Noyon à environ 600m des dernières habitations rue du Faubourg d'Amiens, sur l'axe Noyon/Amiens (D934)

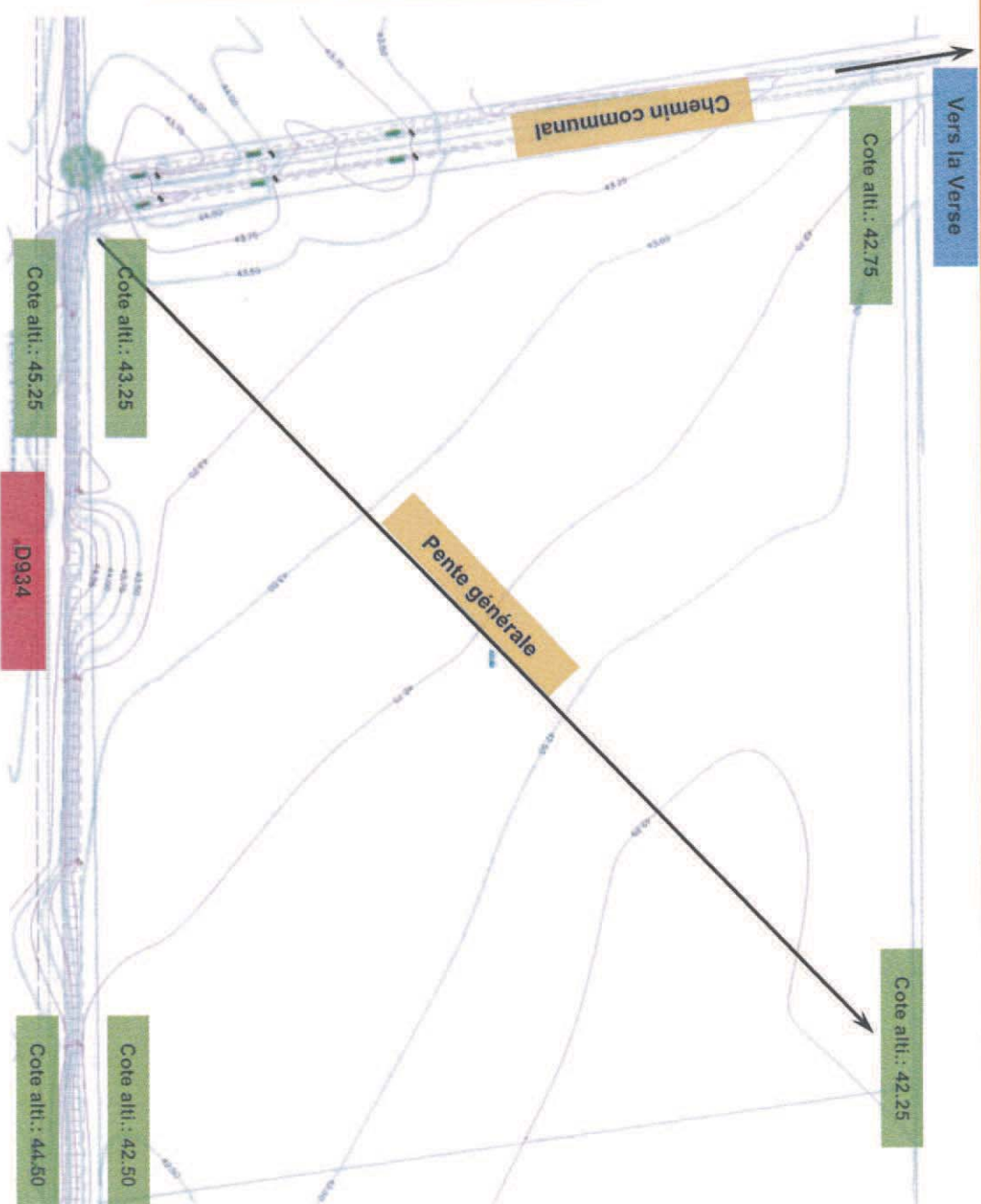
Le canal du Nord croise la D934 à environ 200m au Nord-Ouest de la parcelle située en contrebas et la rivière « Verse » longe la parcelle au Nord à 150m environ séparée par une bande boisée.

La parcelle à aménager est délimitée par la voie départementale au Sud-Ouest, par un chemin communal au Nord-Ouest, par une plantation de peupliers au Nord-Est et enfin par un champ cultivé au Sud-Est.



1.2 Topographie :

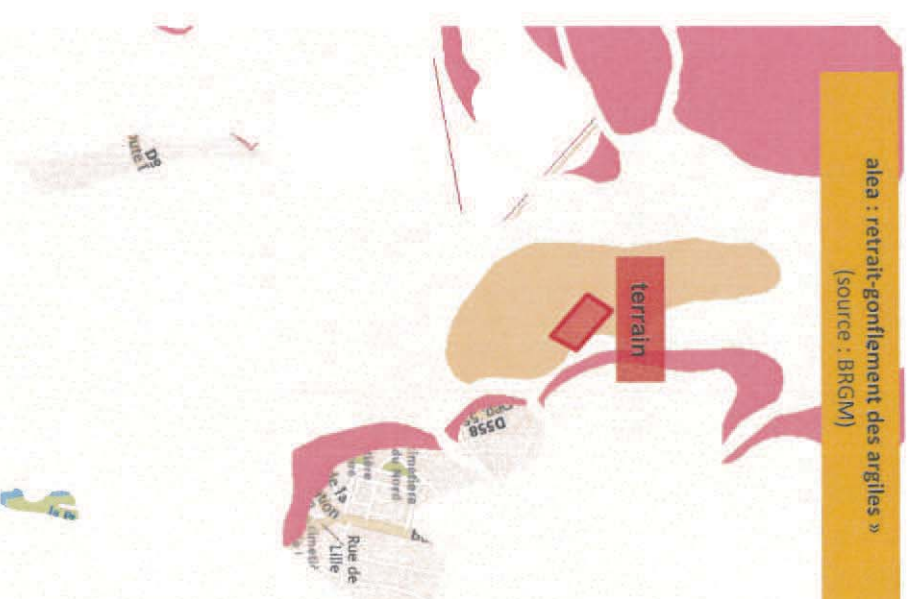
- Le terrain présente une pente relativement régulière vers le Nord-Est, assez faible et régulière, de l'ordre de 0,5% , le dénivelé global du terrain étant de 1m en diagonale
- Le chemin communal se situant au Nord de la parcelle est un chemin en digue sur la majeure partie de son linéaire, de la route départementale jusqu'au fond de la parcelle puis se transforme en chemin plat bordé de fossés se dirigeant vers la Verse située une centaine de mètres plus loin.
- Le terrain étudié se situe globalement à la même altitude que les terrains voisins mais se situe nettement en contrebas de la route départementale D934 (environ 2m plus bas).



Carte géologique



« aiea : retrait-gonflement des argiles »
(source : BRGM)



2 – GEOLOGIE

- La carte géologique montre que le terrain se situe dans le lit de la verse, dans une zone alluvionnaire, en présence d'argiles et limons, surmontant une fiche de craie suivie des sables de bracheux. A noter la proximité de marais et de zones tourbeuses.
- La consultation de la carte « **aiea : retrait-gonflement des argiles** » (source : BRGM) confirme ce point et précise que **nous sommes en présence d'un risque faible à moyen.**